

# 2025

# Politique de Qualité et de Durabilité

Approuvé par **Victoria Núñez, Directrice Générale**  
30 avril 2025

**Notre engagement**  
envers la qualité  
guide chacun de  
nos processus et  
chacune de nos  
décisions.

## **Notre engagement**

La Direction de Prohima adopte pleinement les tendances et réglementations, tant nationales qu'internationales, relatives au conditionnement des produits cosmétiques, des dispositifs médicaux, des produits de soins personnels, des répulsifs pour usage humain et des antiseptiques pour peau intacte. Cet engagement comprend l'intégration des principes de durabilité et de responsabilité environnementale dans l'ensemble des processus de fabrication, conformément aux exigences de la certification COSMOS.

Par conséquent, nous nous engageons à développer et à mettre en œuvre ce Système de Gestion Intégrée fondé sur:

- Le Règlement (CE) n° 1223/2009 du Parlement européen et du Conseil relatif aux produits cosmétiques.
- Le Règlement (UE) n° 2017/745 du Parlement européen relatif aux dispositifs médicaux, en date du 5 avril 2017.
- Le Décret Royal 192/2023, du 21 mars, réglementant les dispositifs médicaux.
- Le Règlement (UE) n° 528/2012 du Parlement européen et du Conseil, applicable aux activités de conditionnement des biocides.

En outre, nous garantissons la conformité aux normes de gestion de la qualité et aux bonnes pratiques de fabrication à travers:

- La norme UNE-EN ISO 9001 relative à la gestion de la qualité.
- La norme UNE-EN ISO 22716 pour les produits cosmétiques.
- La norme UNE-EN ISO 13485 pour les dispositifs médicaux.

## Politique de qualité et de durabilité

Afin de garantir la pleine satisfaction de nos clients, nous adoptons les exigences spécifiques de la norme COSMOS, notamment:

- L'utilisation d'ingrédients naturels et biologiques certifiés, garantissant leur traçabilité et leur durabilité à la source.
- Un engagement envers la protection de la biodiversité par l'utilisation responsable d'ingrédients naturels, en privilégiant les matières premières d'origine durable et en évitant celles dont l'extraction entraîne la dégradation des écosystèmes. Nous favorisons un approvisionnement éthique et traçable, respectons les espèces protégées et encourageons les pratiques qui soutiennent la conservation de la faune et de la flore tout au long de notre chaîne de valeur.
- La mise en œuvre de processus de conditionnement qui minimisent l'impact environnemental, en favorisant des pratiques durables dans l'utilisation de ressources telles que l'eau, l'énergie et les matériaux.
- La gestion responsable des déchets, en promouvant leur réutilisation, leur recyclage et la réduction des résidus à toutes les étapes de la chaîne de valeur.
- L'intégration de matériaux d'emballage recyclables, réutilisables ou biodégradables, conformément aux principes de durabilité.
- Le respect des normes spécifiques d'étiquetage COSMOS, garantissant une communication transparente et véridique avec les consommateurs concernant la composition et les certifications des produits.

De plus, nous disposons de procédures spécifiques pour garantir la sécurité de nos produits sur le marché, notamment le contrôle des corps étrangers, des mécanismes de retrait efficaces en cas de besoin, ainsi qu'un système de cosmétovigilance permettant la détection et la gestion proactive de tout incident lié à l'usage des produits.

Nous fournissons également aux consommateurs les informations nécessaires à une utilisation sûre, renforçant ainsi la transparence et la confiance dans nos produits.

## Politique de qualité et de durabilité

Par ailleurs, en cohérence avec notre engagement envers l'environnement et nos efforts pour réduire l'impact sur le changement climatique, nous mettons en place des mesures visant à sensibiliser l'ensemble du personnel à l'utilisation responsable de l'énergie et à la réduction des émissions liées au transport.

La qualité et la durabilité, telles que définies ici, sont des éléments indissociables des objectifs de l'entreprise et de son Code Éthique, contribuant à assurer la pérennité de l'organisation. Il s'agit à la fois d'un objectif et d'une responsabilité partagée par l'ensemble de la structure de Prohima, couvrant toutes ses activités et opérations.

### **Diffusion et conformité**

La Direction de Prohima s'engage à:

- Diffuser cette Politique de Qualité et de Durabilité à l'ensemble du personnel.
- Veiller au respect du Système de Gestion Intégrée et des réglementations sur lesquelles il repose.
- Maintenir une démarche d'amélioration continue, en identifiant les opportunités de renforcer la durabilité, la qualité et la sécurité des produits et des processus.

Cette Politique de Qualité et de Durabilité renforce notre Mission, notre Vision et nos Valeurs, en établissant un cadre d'action garantissant la compétitivité de Prohima tout en préservant l'environnement et en respectant les normes les plus élevées en matière de qualité et de durabilité.

### **Mission**

Collaborer avec nos clients pour atteindre leurs objectifs en étant le partenaire de confiance dont ils ont besoin.

### **Vision**

Être l'entreprise leader du marché du conditionnement en monodose pour les sachets destinés aux secteurs de la cosmétique, de la parfumerie, de la pharmacie et de la parapharmacie.

## Valeurs d'entreprise

Nos valeurs d'entreprise sont les piliers qui guident nos actions:

**Professionnalisme:** Nous réalisons nos services avec rigueur et excellence, en garantissant la qualité tout au long de la chaîne de valeur.

**Engagement:** Nous agissons avec honnêteté, cohérence et responsabilité envers nos clients, nos collaborateurs et l'environnement.

**Honnêteté:** Nous opérons avec intégrité, éthique et transparence, en étant le partenaire de confiance sur lequel nos clients peuvent compter.

**Intégrité:** Nous nous engageons à toujours faire ce qui est juste, en respectant les normes morales et éthiques les plus élevées. La protection des informations confidentielles, la cohérence de nos actions et la fiabilité dans chaque décision sont les marques distinctives de notre identité.



# PROHIMA INTERNACIONAL S.A.

**Modifications par rapport à l'édition précédente:** Mise à jour des normes et des réglementations.

**Élaboré par:** *Victoria Núñez*

**Approuvé par:** *Victoria Núñez*

**Édition:** N° 8

**Date:** Avril 2025